



Public

Cette formation s'adresse à tous les acteurs du bâtiment qui souhaitent maîtriser la qualité de la réalisation et du bon déroulement de leurs projets



Pré-requis

Disposer d'une connaissance préalable de la gestion de projet du bâtiment



Méthode pédagogique

- o Apports théoriques et méthodologiques
- o Exercice d'application
- o Retours d'expérience



Modalités d'évaluation

Quizz de validation des acquis



Documentation remise

Supports de formation (clé USB et/ou classeur)



Informations pratiques

**Durée**  
2 jours

**Paris** – 20 et 21 mars 2019  
**Lyon** - 1er et 2 octobre 2019

**Tarif** : 1200 € HT  
(Déjeuner inclus - hors frais d'hébergement à la charge du stagiaire)

Inscription limitée à 12 stagiaires par session.  
Session ouverte à partir de 4 stagiaires.  
Tarif dégressif suivant nombre d'inscrits

## Objectifs

Maîtriser la qualité de la réalisation et du bon déroulement de vos projets :

- o S'approprier la démarche de commissionnement
- o Suivre votre projet de commissionnement
- o Connaître les clauses indispensables à inclure dans les marchés de travaux
- o Maîtriser la qualité de réalisation et du bon déroulement de votre projet, de la conception à l'exploitation



Votre programme

### Jour 1

- o **La démarche de commissionnement**  
la démarche qualité appliquée à l'énergie et au confort
- o **Structurer la démarche**  
Les missions de l'agent de commissionnement et la nature transversale de sa fonction.  
Les différentes missions de commissionnement : re-commissionnement, rétro-commissioning.  
Cartographie des acteurs – Identification des rôles et mise en avant du rôle central de l'agent de commissionnement.
- o **Etre capable de constituer mon équipe de commissionnement**  
Le processus de sélection de l'agent de commissionnement  
La définition de sa mission et de son périmètre.
- o **Initier les objectifs de performance et le plan de commissionnement**  
Le cahier des charges performanciel  
La prise en compte des besoins des occupants  
Le contenu d'un plan de commissionnement.
- o **Exercices pratiques**
- o **Le rôle de l'agent de commissionnement en phase de conception (partie 1)**  
L'équipe projet commissionnement  
Plan de mesure et vérification  
Les clauses à bannir des CCTP/DCE et les incontournables.

### Jour 2

- o **Le rôle de l'agent de commissionnement en phase de conception (partie 2)**  
L'équipe projet commissionnement  
Plan de mesure et vérification  
Les clauses à bannir des CCTP/DCE et les incontournables.
- o **Les vérifications en phase exécution et réception**  
Les documents incontournables à analyser en phase EXE et préparation de chantier : exemples cas fil rouge  
Les autocontrôles, essais statiques et dynamiques : exemples de fiches à compléter  
DOE/DUIO/DUEM : définitions et illustrations cas fil rouge.  
Contenu du rapport de commissionnement : exemple cas fil rouge.
- o **Exercices pratiques**
- o **Parachever les réglages**  
Brainstorming sur le contenu du plan de formation du personnel de maintenance  
Exploitation avec optimisation des performances  
Les attentes spécifiques du plan de commissionnement sur le sujet des essais saisonniers : illustration par le cas fil rouge
- o **Etude de cas**  
Un dossier de commissionnement sera donné aux stagiaires pour évaluation- Exercice : identifier les lacunes pour atteindre les objectifs de performance.
- o **Les référentiels HQE/LEED/BREEAM, le référentiel canadien, la bibliographie en France (COSTIC, guides MAP, ADEME, ...)**

Le programme détaillé de formation est disponible à l'adresse  
[www.winergia.com/formations](http://www.winergia.com/formations)



Vous aimerez

- o Les nombreux cas pratiques
- o L'expérience terrain de notre formateur

Formation disponible en intra-entreprise.  
Nous consulter



Votre contact

Service Formation  
79 avenue François Arago – 92000 Nanterre  
01.41.42.33.95  
[formation@winergia.com](mailto:formation@winergia.com)